



## **7 secrétaires-assistantes spécialisées en web marketing recherchent entreprises pour contrat de professionnalisation**

mercredi 22 janvier 2014, par [lpe](#)

Nous vous proposons en partenariat avec **Cap emploi 79 et 86, l'AFC et la Région** d'intégrer une personne reconnue « Travailleur Handicapé » dans votre entreprise dans le cadre d'une formation en alternance.

Il s'agit d'un **contrat de professionnalisation de 12 mois** intitulé « Secrétaire Assistant(e), spécialisation Web Marketing ». Des compétences qui peuvent vous être utiles pour mettre à jour votre site Internet, animer un blog, communiquer via les réseaux sociaux... en plus de tous les travaux courants de secrétariat et d'assistant.

Pour plus d'informations sur le contenu de la formation, contacter Marion Herpin au 06.46.20.35.48 ou [m.herpin-alther79-86@adapei79.org](mailto:m.herpin-alther79-86@adapei79.org)



Grâce aux aides [\[1\]](#), **le coût mensuel de ce contrat pour l'entreprise est compris entre 500 et 600 €.** (coût estimatif).

Autres avantages :

- si votre entreprise ne répond pas à son obligation d'emploi de travailleurs handicapés, intégrer une personne "Travailleur handicapé" vous permettra de réduire le montant de vos contributions.
- de plus, cette personne ne sera pas prise en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise pour l'application des seuils sociaux et fiscaux.

Les **candidats ont été sélectionnés par Cap emploi 79 et 86 et l'AFC** (organisme de formation) afin de valider les pré-requis essentiels à cette formation.

**Le contrat peut démarrer au plus tard le 3 février** et le rythme de l'alternance est d'**une semaine par mois en formation** et le reste du temps en entreprise.

*Si un profil ci-dessous vous intéresse, merci de contacter la référente Cap emploi 79 au 05 49 79 99 77 ou par mail en cliquant sur l'encadré choisi.*

<p style="text-align: center;"><b>Evelyne</b></p> <p><b>Mobilité</b> : Niort, Sud 79, Fontenay Le Comte</p> <p><u>Formation</u> : Titulaire d'un Bac Pro comptabilité</p> <p><u>Expériences</u> : accueil, secrétariat, gestion, comptabilité</p> <p>Référente Cap emploi : Marianne BIBARD E-Mail : m.bibard@capemploi79.com</p>	<p style="text-align: center;"><b>Aurélie</b></p> <p><b>Mobilité</b> : Thouars, Bressuire, Loudun</p> <p><u>Formation envisagée</u> : Niveau IV : titre professionnel assistant comptable</p> <p><u>Expériences</u> professionnelles diverses dans différents secteurs d'activité : Industrie, petite enfance...</p> <p>Référente Cap emploi : Noémie TALBOT E-Mail : n.talbot@capemploi79.com</p>
<p style="text-align: center;"><b>Monique</b></p> <p><b>Mobilité</b> : Niort, Melle, Saint-Maixent</p> <p><u>Formation envisagée</u> : Niveau IV : titre professionnel assistant comptable</p> <p><u>Expériences</u> : 1991-1997 : responsable de rayon <i>Géant 79 et 64</i> 1997-2008 : manager commercial service bancaire, <i>Géant Banque</i> 2008-2010 : assistante clientèle <i>Crédit Agricole</i> 2011-2012 : assistante comptable <i>Les terrasses</i></p> <p>Référente Cap emploi : Audrey FLAGEUL E-Mail : a.flageul@capemploi79.com</p>	<p style="text-align: center;"><b>Stéphanie</b></p> <p><b>Mobilité</b> : Parthenay, Saint-Maixent, Niort, Bressuire, Thouars</p> <p><u>Formation</u> : CAP/BEP vente action marchande</p> <p><u>Expérience professionnelle</u> : Opératrice montage/cablâge</p> <p>Référente Cap emploi : Nadine MICHARDIERE E-Mail : n.michardiere@capemploi79.com</p>

Si un profil ci-dessous vous intéresse, merci de contacter Cap emploi 86 au 05 49 44 97 97 ou par mail à [sbrunet@capemploi86.fr](mailto:sbrunet@capemploi86.fr)

<p style="text-align: center;"><b>Jennifer</b></p> <p><b>Mobilité</b> : Axe Poitiers-Châtelleraut</p> <p><u>Formation</u> : Bac S Parle couramment Anglais</p> <p><u>Expérience</u> significative dans la relation client</p>	<p style="text-align: center;"><b>Perrine</b></p> <p><b>Mobilité</b> : Poitiers et sa périphérie</p> <p><u>Formation</u> : Bac STG</p> <p><u>Expérience professionnelle</u> dans la relation client</p>
---	---



## Notes

[1] Le Conseil régional verse à l'entreprise 6000 € ; l'AGEFIPH aide aussi l'entreprise au titre de l'emploi d'un travailleur handicapé et l'OPCA contribue également pour le contrat de professionnalisation.